

## Pour la sauvegarde du service public



### Avec la loi Macron, tout y passe :

Le 26 février 2018, le Premier Ministre a présenté les principaux axes et la méthode envisagés, concernant la réforme de la SNCF. Ces éléments confirment la volonté d'un passage en force, sans avoir pris en compte les remarques des Organisations Syndicales.

Tout y passe ; l'ouverture à la concurrence, l'avenir des petites lignes, le statut de l'entreprise et celui des salariés, etc...

### Le combat des cheminots est le nôtre :

**Le 22 mars, soyons tous ensemble** aux côtés des Camarades de la SNCF pour dire NON à cette loi Macron.

- ⇒ **En effet, plus le réseau ferré sera développé dans le pays, avec des rames de trains et des locomotives renouvelées et plus il y aura des métallos pour les concevoir, les produire par exemple chez Alstom, Bombardier, dans la sous-traitance, etc...**
- ⇒ **La lutte des cheminots pour leurs conditions sociales, c'est-à-dire leur statut, est de même nature que celle des métallos avec notre projet de Convention Collective Nationale qui prévoit, entre autre, un salaire par niveau de qualification, un déroulement de carrière, les 32 heures, la retraite anticipée pour travaux pénibles, etc... c'est aussi cela la convergence des luttes.**

### Un patrimoine de la Nation, tous ensemble pour le défendre le 22 mars :

Fondée le 1er janvier 1938, après la faillite des compagnies privées, la SNCF est un outil de développement du pays.

Elle a accompagné la reconstruction de l'après-guerre.

Elle a aussi permis l'électrification du territoire dans les Années 50 et le développement de la grande vitesse (TGV) dès les Années 80.

**C'est un fleuron national qui doit être préservé et développé !**

Ensemble  
Ensemble  
dans l'action  
dans l'action



**Le 22 mars**  
**Rendez-vous à 10h00**  
**Place de la Bourse - Mulhouse**